

24.05.2024 - 11:32 Uhr

L'ASSM vise juste en proposant une loi fédérale sur la santé

Bern (ots) -

Les défis sont nombreux pour le système suisse de santé. Alors qu'économiquement les hôpi-taux et les cliniques affrontent d'énormes difficultés, la charge des primes d'assurance-maladie pour la classe moyenne est de plus en plus lourde. La pénurie de personnel qualifié, l'évolution démographique et les progrès médico-techniques vont encore complexifier la situation. Or les structures politiques actuelles ne sont plus à même de résoudre ces problèmes de manière per-tinente et durable.

C'est à cette conclusion qu'aboutit une vaste [analyse de l'Académie suisse des sciences médi-cales \(ASSM\)](#). Ces travaux remettent en question l'étendue des compétences confiées aux can-tons, qui complique la mise en œuvre d'une politique nationale de santé. L'ASSM propose donc d'ajouter un article à la Constitution et d'élaborer une loi fédérale sur la santé. H+ Les Hôpitaux de Suisse estime que cette proposition va dans le bon sens. "Le fédéralisme atteint ses limites dans ce secteur. Une loi fédérale accorderait à la santé l'importance qui lui revient. Elle permet-trait de trouver ensemble des solutions consensuelles afin de garantir à l'avenir le haut niveau de notre système de santé. Devrait également en faire partie un financement transparent et adé-quat des activités qui ne sont pas couvertes par la LAMal", déclare la directrice de H+, Anne-Geneviève Bütikofer.

Contact:

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice
Tél. 031 335 11 63
E-mail: medien@hplus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100062172/100919746> abgerufen werden.